

Louhossoa



Luhuso

Tél : 0559933092 Fax 0559933498

Mail commune-de-louhossoa@wanadoo.fr

Conseil du 3 juin 2019

20190040

Etaient présents (11) : ALZURI Isabelle , DUCLOS Bernadette DUPUY Gilbert , HARRIET Jean-Pierre, HIRIART Alain, JAUREGUIBERRY Jean-Louis, LARRALDE Ximun ,LARRONDE Irène , MONGABURE Bernadette , OSPITAL Marie-Dominique, SAINT-PIERRE Marie-Claire

Etaient excusés (4) : Carole IRIART –BONNECAZE (procuration à M.HARRIET pour voter), OLHAGARAY Michel, ROUX Laurent, HAZARCA-SAPARRART Pettan.

Secrétaire : ALZURI Isabelle

Création emploi ATSEM – Tableau des effectifs

Le Maire propose à l'organe délibérant la création d'un emploi permanent à temps non complet (32.01h/semaine) d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles.

La création de l'emploi prendrait effet au 1er juillet 2019.

Le Maire précise que cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire ou un contractuel en vertu de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale.

La rémunération comprendrait, en outre, les primes et indemnités prévues pour le cadre d'emplois correspondant aux fonctions assurées telles que fixées pour les fonctionnaires par délibération en date du (délibération à prendre prochainement car un nouveau régime indemnitaire devrait être appliqué pour tous les fonctionnaires).

Invité à se prononcer sur cette question, après avoir entendu le Maire et après en avoir délibéré,

L'organe délibérant :

DECIDE la création d'un emploi permanent à temps non complet (32h01/semaine) d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles pour participer à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par les enseignants et assister les enseignants dans les classes.

FIXE à 32.01 heures le temps hebdomadaire moyen de travail,

ADOpte la modification du tableau des effectifs figurant en annexe,

TABLEAU DE GESTION ET DE SUIVI DES EMPLOIS AU 03 JUIN 2019

Emplois permanents	Grade(s) correspondants(s)	Catégorie	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Temps de travail hebdomadaire moyen	Fondement (si l'emploi peut être pourvu par le recrutement d'un agent non titulaire)
Services administratifs						
Comptable	Rédacteur Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	B	1	1	TC	
Comptable	Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	C	1	1	20 heures	
Services techniques						
Agent d'entretien	Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	1	1	TC	
Service scolaire et périscolaire						
Employée des écoles	Cadre d'emplois des agents Territoriaux Spécialisés des écoles Maternelles	C	1	1	32.01 heures	
Employée des écoles	Cadre d'emplois des adjoints techniques	C	1	1	19,06 heures	
Service animation						
Employée des écoles	Cadre d'emplois des adjoints d'animation	C	1	1	32.01 heures	

Adopté à l'unanimité,

Pour copie conforme,
Louhossoa, le 4 juin 2019.

Le Maire,

Jean-Pierre HARRIET

